



11 juillet 2016

L'UNSA Développement Durable signataire du protocole DGAC 2016-2019

Après de longs mois de négociations, nombre de péripéties, un dépôt de préavis de grève et de nombreuses interventions à tous les niveaux, **l'UNSA estime que le protocole d'accord DGAC 2016-2019 est acceptable.**

Il ne résout, bien-sûr, pas tous les problèmes mais cet accord permet :

- **L'arrêt de la baisse des effectifs**, qui, sans faire de la DGAC une administration prioritaire comme l'UNSA le défendait compte tenu de nos missions de sécurité et de sûreté de l'État, donne un statut très spécial à la DGAC, statut que tout pouvoir politique aura bien du mal à remettre en cause dans le futur.

Il stoppe le mouvement de fermetures de services engagé avec le protocole précédent et prévoit :

- **Le maintien de l'organisation territoriale de la DSAC** (arrêt des fermetures de délégations ou antennes)
- **La stabilisation et la consolidation de l'organisation territoriale de la DSNA** (arrêt des fermetures d'aérodromes)

Par ailleurs, le protocole porte des idées fortes auxquelles l'UNSA est très attachée :

- **La préservation de l'unité de la DGAC** (séparation fonctionnelle confortée)
- **L'exclusion du RIFSEEP des corps techniques** par la création d'un Régime Indemnitare Simplifié (RIS = décret spécifique DGAC + arrêtés également spécifiques) intégrant nos spécificités et prévoyant des mesures de conservation notamment en cas de mobilité et de protection des personnels
- **Le maintien des taux promus/promouvables** pendant les 4 années à venir
- **La reconnaissance de l'ensemble des licences** détenues par les personnels de la DGAC
- **L'étude des possibilités d'assistance mutuelle et de prévention** pour pallier la dégradation rapide de la situation financière des personnels confrontés à la maladie
- **Le versement d'une prime d'intéressement uniforme**, dont le montant est porté à 200 € annuels

L'UNSA prendra une part active dans l'ensemble des Groupes de Travail prévus dans cet accord et portera les idées et demandes des personnels.

Chacune des composantes de l'UNSA s'adressera à ses mandants pour décliner et expliquer les mesures spécifiques à chacun des corps qu'elle représente.